



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

infractions

Question écrite n° 39218

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le fonctionnement des commissions d'indemnisation des victimes (CIVI). Il souhaite connaître avec précision pour l'année 1998 par juridiction le détail des sommes allouées.

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, a l'honneur de faire connaître à l'honorable parlementaire que les éléments sollicités sur les sommes allouées par les commissions d'indemnisation des victimes d'infractions (CIVI), pour l'année 1998, sont apportés sous la forme du tableau suivant. (Voir tableau dans J.O. correspondant)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39218

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 1999, page 7384

Réponse publiée le : 17 avril 2000, page 2493